



REPÚBLICA D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

56

Intervention de la République d'Angola à la 20ème Session du 2ème Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Bolivie

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis au nom de la République d'Angola de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Délégation de l'Etat plurinational de Bolivie conduite par S.E Monsieur Héctor Enrique Zaconeta, Procureur Général de la République et le féliciter pour la présentation de son rapport national.

L'Angola se félicite pour le progrès remarquable réalisé par la Bolivie concernant la promotion et la protection des droits de l'homme depuis son dernier EPU et manifeste sa satisfaction pour son adhésion à la plupart des instruments internationaux en matière de droits de l'homme.

Nous saluons vivement les efforts consentis par le gouvernement bolivien dans sa lutte contre l'extrême pauvreté, ayant permis d'atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le Développement.

Monsieur le Président,

Notre délégation se réjouit du Programme de Logement social et solidaire mis en place par le gouvernement de Bolivie, ayant permis de réduire le déficit de logements grâce à la construction d'habitations dans les zones rurales, ainsi que dans le domaine de santé et de l'éducation.

Pour terminer nous aimerions recommander à l'Etat plurinational de Bolivie de poursuivre sa politique contre le racisme et toutes les formes de discrimination, surtout en faveur des populations indigènes.

Je vous remercie.

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch